

LES REGISTRES

En littérature, le mot *registre* désigne des "attitudes qui correspondent à des façons fondamentales de ressentir". De façon plus précise, on pourrait dire que le registre traduit l'impression particulière que produit un texte sur la sensibilité du lecteur (tristesse, peur, étonnement, rire etc.). On retiendra ici 7 registres : tragique, épique, fantastique, pathétique, comique, lyrique et élégiaque.

REGISTRE & CARACTERISTIQUES	EFFETS	THÈMES	PROCÉDÉS	GENRES
<p>LE REGISTRE TRAGIQUE Un être, placé en situation de victime, est confronté à des forces qui le dépassent, aux drames de la destinée humaine : le mal, les passions dévastatrices, la mort. Cet être est le plus souvent un personnage d'exception. Il se comporte avec héroïsme face à une situation sans issue : un enchaînement inéluctable conduit à une fin funeste, un destin fatal, cruel, inexorable est en marche.</p>	<p>Dans la tragédie : la terreur et la pitié. La catharsis (purgation des passions)</p>	<p>La fatalité, le destin, la mort, la puissance des passions, le désespoir, l'amour impossible, les dilemmes, la menace, le châtiment.</p>	<p>Champs lexicaux de la fatalité, de la mort, de la passion désespérée, figures de style (de l'opposition en particulier: antithèses, oxymores etc.), dilemmes tragiques. Niveau de langue généralement soutenu. L'écriture peut être en vers.</p>	<p>Tragédies, romans...</p>
<p>LE REGISTRE ÉPIQUE Un personnage héroïque voire surhumain, censé représenter les valeurs collectives d'une communauté est confronté à des obstacles gigantesques, dans un univers démesuré où s'exercent des forces colossales.</p>	<p>L'étonnement, l'effroi mais également l'admiration</p>	<p>Foules, combats, batailles, mythologie, monstres, la mort, la survie.</p>	<p>Procédés de l'agrandissement: hyperboles, nombreux pluriels, termes collectifs, énumérations et accumulations, superlatifs, effets de disproportion, métaphores, symboles, espaces gigantesques, évocations surnaturelles, personnification des forces naturelles ou des valeurs.</p>	<p>Épopées, romans, poésie, pièces de théâtre, presse sportive, péplums...</p>
<p>LE REGISTRE FANTASTIQUE On assiste à une intrusion de l'irrationnel, à des phénomènes étranges : expression de l'animation et de l'incarnation (exemple : animation des objets, apparitions...). Il y a ambiguïté entre le réel et l'irrationnel. Le personnage ne sait pas si ce qu'il perçoit est la réalité ou non. (même si parfois il peut y avoir une explication logique à ce qu'il a perçu ou cru percevoir : fatigue, folie, mauvaise interprétation des perceptions etc.)</p>	<p>Le lecteur, comme le personnage, est déstabilisé. Il ne sait plus ce qu'il doit croire ou non, si c'est réel ou imaginaire. Doute. Peur. Suspense.</p>	<p>Doute, irrationnel. Situations et pers. souvent stéréotypés : château hanté, la nuit, animation des objets, métamorphoses. Clairs obscurs, flou, doute. Thème de l'étrange, irrationnel. Généralement associé au suspense, à la peur, à la frayeur.</p>	<p>Personnifications, verbes d'action, comparaisons, métaphores, expression de l'irrationnel ; perceptions, sensations qui paraissent incertaines, narrateur impliqué (souvent) qui doute de ce qu'il perçoit. Mots qui traduisent le doute, l'incertitude ("peut-être", "il me semblait que..."). Tournures interrogatives. Champ lexical de l'étrange : "bizarre", "étrange", "troublant"...</p>	<p>Contes fantastiques, romans, films, dessins animés...</p>
<p>LE REGISTRE PATHÉTIQUE Il naît de l'évocation de souffrances poignantes : des personnages généralement faibles sont confrontés à la violence, à la maladie, à la mort d'êtres chers.</p>	<p>Cette situation douloureuse inspire au lecteur une forte émotion ; commisération, compassion.</p>	<p>La mort, la maladie, la tristesse, la souffrance, les larmes, l'injustice de certaines situations, les victimes innocentes etc.</p>	<p>champ lexical de l'émotion, de l'affectivité souvent violente, exagérations, exclamations, phrases interrompues (ellipses), interjections, exclamations.</p>	<p>romans, poésies...</p>
<p>LE REGISTRE COMIQUE Il peut faire appel à l'humour, au comique verbal, à la parodie, au burlesque, à la caricature, à l'ironie ou encore au travestissement. Le comique peut naître d'une situation (par exemple une situation absurde), d'un comportement, d'un caractère ou encore de gestes.</p>	<p>Il provoque le rire, le sourire, l'amusement.</p>	<p>Les thèmes sont extrêmement variés : les défauts d'un personnage, la vie quotidienne etc.</p>	<p>Répétitions, quiproquos, propos décalés, actions ou paroles qui semblent illogiques, jeux de mots (calembours, néologismes amusants)...</p>	<p>Comédies, théâtre de l'absurde, farce, histoires drôles; sketches...</p>
<p>LE REGISTRE LYRIQUE On y trouve des émotions intimes, des sentiments personnels. L'auteur exprime ses états d'âme : épanchement ou exaltation, regret, tristesse, joie... NB : pour l'expression de la plainte, on parlera plus précisément de registre élégiaque</p>	<p>Le lecteur partage les sentiments ressentis par l'auteur.</p>	<p>Le souvenir, la fuite du temps, la nostalgie, le goût de la nature, l'enthousiasme, le sentiment amoureux...</p>	<p>Marques de la première personne - plus apte à traduire l'intimité -, lexique des émotions et des sentiments. Ponctuation forte, interjections.</p>	<p>Poésie lyrique, entre autres...</p>

LES REGISTRES

Notes et précisions

Un certain flou...

En observant les manuels scolaires, les Instructions Officielles, les documents d'accompagnement et le rapport de l'IGEN M. Jean Jordy, sur la mise en œuvre du programme de français en classe de seconde, paru en octobre 2002, force est de constater que les indications sur les registres peuvent sembler quelque peu contradictoires : ainsi, telle notion considérée ici comme registre ne l'est pas ailleurs etc.

Le rapport de l'IGEN indique d'ailleurs à propos de ces registres :

« Une lecture attentive du programme 2001 (seconde et première) permettrait peut-être d'en recenser six : le comique, le tragique, le polémique, l'épique, le lyrique, l'élégiaque. (...) La recension dans les manuels situerait le nombre du côté de la douzaine. Tout y devient registre, l'ironie et le réalisme, l'élégiaque – qui en est bien un - et l'épidictique, le polémique et l'oratoire. Le champ d'extension des registres s'avère quasi infini. (...) En l'absence de recherche universitaire qui fasse le point, il faut admettre que ce terme, fort commode, synonyme grosso modo de tonalités, n'est jamais défini selon des critères convaincants : est-il même défini, autrement que par cet énoncé emprunté aux documents d'accompagnement : les registres seraient ces « attitudes qui correspondent à des façons fondamentales de ressentir ». Les enseignants sont perplexes, désorientés et cherchent vainement une référence. (...) Il est indispensable que l'institution – les corps d'inspection, les responsables en Lettres de la formation initiale et continue, des serveurs académiques – unissent leurs efforts pour faire de cette « perspective littéraire » un objet aux contours et aux contenus mieux définis. L'apport des universitaires s'avérerait en ce domaine, comme dans bien d'autres, très précieux. »

Extrait du rapport de Jean Jordy, IGEN de Lettres, sur la mise en œuvre du programme de français en classe de seconde, octobre 2002

Un choix

On a fait le choix de s'en tenir, dans ce tableau, aux 7 registres retenus par l'IGEN dans son rapport :

Tragique, épique, fantastique, pathétique, comique, lyrique et élégiaque (ce dernier étant simplement mentionné dans le tableau)

Si vous désirez me contacter, écrivez à :

gadenne@gmail.com